

Citoyens vigilants

Citoyen vigilant : un dispositif de participation citoyenne pour la prévention et la lutte contre les cambriolages.

Citoyens vigilants : un dispositif encadré

Lancé localement en 2016, le dispositif « Citoyen vigilant » vise à renforcer le lien au sein des quartiers de Gradignan en rapprochant plus facilement habitants et forces de l'ordre. Il est encadré par un protocole signé entre la Ville de Gradignan, la Préfecture de la Gironde et la D.D.S.P. (Direction Départementale de la Sécurité Publique).

Les missions du Citoyen Vigilant

- Être le relais, auprès du voisinage, des messages et conseils de prévention.
- Être le relais, auprès de l'unité de police spécialisée dans la lutte contre les cambriolages, de tout incident ou fait marquant relevé sur le quartier.

Un rôle bien encadré

Les citoyens vigilants sont volontaires et bénévoles. Ils sont préalablement formés et doivent respecter une charte encadrée par la Préfecture et la DDSP.

CONTACT

ADMINISTRATION/SERVICES PUBLICS POLICE MUNICIPALE DE GRADIGNAN

16 place Bernard Roumégoux
33170 Gradignan

 0556756528

 Courriel



MAIRIE DE GRADIGNAN

Allée Gaston Rodrigues
CS 50105
33173 Gradignan cedex

Téléphone :

+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES :

» le lundi de 13h à 19h

» du mardi au vendredi de 8h à 16h

» le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)
